



DCM DU 6 JUIN 2024

Dossier suivi par :

Direction générale

direction.generale@ville-liffre.fr

N° : 2024.129

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, **le 6 juin** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

**Date de convocation** : 31 mai 2024 - **Date d'affichage** : 14 juin 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 29

**22 Présents** : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Laurent BERTIN, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Alain CLÉRY, Samuel GATTIER, Christophe GAUTIER, Jean-Christophe GILBERT, Grégory PRENVEILLE, Mickaël ROSETZKY, Ronan SALAÛN, et Mesdames Julie AUBAUD Laurence BLOUIN-DUFFÉE, Claire BRIDEL, Sophie CARADEC, Merlene DÉSILES, Chantal FRANCANNET, Awena KERLOC'H, Marie-Christine LESNÉ, Alexandra MARIE, Lydia MÉRET, Anne-Laure OULED-SGHAÏER et Rozenn PIEL.

**7 excusés** : Messieurs Jacques BELLONCLE, Yannick DANTON, Eric GOSSET, Jonathan RAULT et Mesdames Laëtitia NOËL, Elsa ROUSSEL et Anne VIOT.

**6 pouvoirs** : M. Jacques BELLONCLE (qui a donné pouvoir à Claire BRIDEL), M. Yannick DANTON (qui a donné pouvoir à Alain CLÉRY), M. Eric GOSSET (qui a donné pouvoir à Sophie CARADEC), M. Jonathan RAULT (qui a donné pouvoir à Samuel GATTIER) et Mme Elsa ROUSSEL (qui a donné pouvoir à Awena KERLOC'H) et Mme Anne VIOT (qui a donné pouvoir à Rozenn PIEL).

**Secrétaire de séance** : Merlene DÉSILES.

**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, DE  
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET DE CONCESSION**

VU le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L 2121-22 et L. 1411-5 II ;

VU la délibération n°2020-069 du 28 mai 2020 portant installation du conseil municipal ;

VU la délibération n°2020-080 du 17 juin 2020 relative à la mise en place de la commission d'appel d'offres, de délégation de service public et de concession

VU la délibération n°2020-083 du 17 juin 2020 portant approbation du règlement intérieur du conseil municipal ;

VU l'avis du Bureau municipal lors de sa séance du 22 avril 2024 ;

VU l'avis de la Commission « Finances, Ressources Humaines, Solidarités » en date du 27 mai 2024 ;

CONSIDERANT la nécessité de faire évoluer la composition des commissions d'appel d'offres, de délégation de service public et de concession pour la bonne administration des affaires de la commune ;

Par délibération du Conseil Municipal n°2020.080 du 17 juin 2020, la commission d'appel d'offres, de délégation de service public et de concession de la Commune a été mise en place.

Monsieur Jacques Belloncle avait été désigné à la fois représentant de M. le Maire en tant que président de cette commission et membre titulaire de la CAO. Il apparaît que la réglementation n'autorise pas à désigner un représentant du président parmi les membres de la CAO.

**Aussi, il convient de modifier la composition de la commission d'appel d'offres.**

Il vous est proposé que M. Belloncle soit représentant de M. le Maire et de nommer un nouveau membre titulaire, pris dans la liste des membres suppléants (dans l'ordre de la liste).

A noter que le maire et le représentant qu'il a nommé désigné ne peuvent assister simultanément aux réunions de la commission d'appel d'offres. Cette double présence entacherait d'irrégularité la composition de la commission d'appel d'offres. Par ailleurs, la commission ne peut absolument pas délibérer en l'absence de son président ou de son représentant.

Aussi, la nouvelle composition de la commission d'appel d'offres, de délégation de service public et de concession serait la suivante :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
1 – Alain CLERY	1 – Yannick DANTON
2 – Claire BRIDEL	2 – Awena KERLOC'H
3 – Samuel GATTIER	3 – Christophe GAUTIER
4 – Rozenn PIEL	4 – Anne VIOT
5 – Ronan SALAÜN	

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la nouvelle composition de la commission d'appel d'offres, de délégation de service public et de concession.

A Liffré,  
Le Maire,  
Guillaume BÉGUÉ

